

Rexecode

CONTRIBUTION AU RAPPORT CNP (juillet 2019)

Réponses aux analyses du premier rapport du Conseil national de productivité

Rexecode

Lors de la publication de son premier rapport, en avril dernier, le Conseil national de productivité a invité les partenaires du débat public à présenter leurs commentaires sur le rapport et leurs propres analyses, et à formuler leurs propositions. Cette note constitue la réponse de Rexecode.

Le rapport du Conseil national de productivité (CNP) propose, sous forme de deux parties distinctes, un état des lieux de la dynamique de la productivité dans les pays développés et en France, et une analyse de la compétitivité de la France au sein de la zone euro. Il souligne à juste titre que « Productivité et compétitivité sont deux concepts distincts avec des implications très différentes en particulier dans un contexte d'union monétaire ».

Les analyses du CNP évoquent en premier lieu différentes explications possibles du ralentissement de la productivité, en distinguant celles qui sont générales aux pays développés et celles qui pourraient être spécifiques à la France, sans pouvoir conclure sur les poids respectifs de ces explications. Le rapport ne distingue pas suffisamment dans l'ensemble ce qui relève des différences en niveau et en dynamique. Par exemple, dans la partie sur la productivité, le rapport évoque un niveau de compétences médiocre en France par rapport aux autres pays de l'OCDE, mais sans préciser s'il s'agit d'une dérive (qui pourrait expliquer un ralentissement plus fort en France de la productivité et une détérioration éventuelle de la compétitivité hors prix), ou bien si les performances françaises étaient déjà dégradées au début des années 2000. Sous cette réserve, nous n'avons pas de remarques particulières sur la partie relative à la productivité. Les diagnostics sur la compétitivité appellent en revanche, plusieurs remarques de notre part que nous présentons, selon le plan suggéré, en trois parties : nos observations sur le rapport, nos propres analyses sur le recul de la compétitivité, nos propositions pour l'enrayer.

Nos observations

Le rapport prend le parti de définir la compétitivité comme la capacité d'un pays à équilibrer ses flux de ressources avec le reste du monde. Cette définition nous semble très partielle. L'exemple de l'Italie montre qu'un pays dont la croissance faiblit par rapport aux autres pays peut équilibrer sa balance courante pendant plusieurs années alors que sa compétitivité recule. Par ailleurs, l'affirmation, répétée dans le rapport, selon laquelle « un gain de compétitivité se fait toujours au détriment des autres pays », est surprenante et ne nous semble pas justifiée. Les comportements et les politiques économiques visant une meilleure compétitivité (par exemple par un meilleur fonctionnement du marché du travail ou une concurrence accrue dans certains secteurs) peuvent apporter un bénéfice non seulement pour le pays luimême mais aussi pour les pays partenaires. De même que l'intensification de la concurrence sur les marchés des biens et services, l'amélioration de la compétitivité des différents pays peut permettre des gains macroéconomiques globaux pour l'ensemble de la zone euro.

Le rapport reconnaît néanmoins, rejoignant le constat dressé depuis plusieurs années par Rexecode, que les parts de marchés françaises à l'export ont diminué depuis le début des années 2000 par rapport à nos concurrents européens. Dans l'identification des facteurs et des mécanismes sous-jacents à cette dégradation, nos analyses divergent sensiblement de celles présentées dans le rapport.

Le rapport distingue classiquement compétitivité prix et compétitivité hors prix. En s'appuyant sur les seules données des comptes nationaux, il observe que la compétitivité prix de la France ne se serait pas détériorée par rapport à la zone euro, et qu'elle se serait même améliorée au début des années 2000. Or, les données d'enquêtes directes (indices de prix sur les marchés extérieurs) montrent une nette dégradation de la compétitivité-prix française dans les années 2000, ce que confirmaient les importateurs dans les enquêtes annuelles menées par Rexecode. Ces incertitudes statistiques tempèrent fortement la validité de la conclusion d'une absence de dégradation de la compétitivité-prix.

Sur la base de son observation précédente, (absence de dégradation de la compétitivité prix), le rapport conclut que la diminution des parts de marché à l'export est donc imputable à une détérioration de la compétitivité hors prix. Plusieurs critiques peuvent être adressées à ces résultats. La première est qu'elle se déduit d'une observation elle-même discutable sans se fonder sur aucune information directe. On note en outre qu'aucune explication vraisemblable ne permet d'expliquer pourquoi la compétitivité hors prix se serait brutalement détériorée au début des années 2000. Enfin, la compétitivité hors prix est considérée comme un résidu et évoquée par défaut d'explication. Il aurait été intéressant de faire davantage le lien avec la première partie sur la productivité et de discuter en particulier l'impact potentiel de certains facteurs examinés (compétences, R&D...). Notre enquête annuelle sur la compétitivité montre que c'est bien la compétitivité-prix qui s'est dégradée depuis le début des années 2000, ce qui n'exclut pas au demeurant aussi par la suite une certaine dégradation de la compétitivité hors prix.

Le rapport évoque à juste titre une dégradation de la compétitivité-coût française par rapport à la moyenne de la zone euro, particulièrement par rapport à l'Allemagne, et la compression des marges bénéficiaires qui en est résulté. Il n'évoque toutefois pas le fait que de fortes incertitudes statistiques pèsent aussi sur la mesure du coût horaire du travail, le choc de coût salarial mesuré par les enquêtes quadriennales ECMOSS étant nettement plus prononcé, notamment en début de période, que celui dont rend compte la comptabilité nationale.

Le rapport estime qu'il n'y a pas d'anomalie française sur l'évolution du coût des consommations intermédiaires, en se basant sur l'évolution de la part des consommations intermédiaires au cours de la période récente. L'analyse de la dynamique des coûts des consommations intermédiaires aurait dû être approfondie. La dynamique des prix des consommations intermédiaires de l'industrie depuis 2000 montre en effet que c'est une cause majeure de la baisse des marges industrielles et de ses conséquences négatives pour la compétitivité.

Le lien entre le choc salarial initial, la compression des marges et la contraction relative de notre base industrielle par rapport à la zone euro n'est pas suffisamment examiné. Or, l'analyse conjointe de ces trois faits permet d'expliquer pourquoi les gains de la productivité apparente du travail dans l'industrie ont été élevés en France sans pour autant renforcer notre compétitivité: d'une part, en raison d'un biais de sélection mécanique liée à la disparition des entreprises les moins efficaces qui n'ont pu absorber le choc de coût, d'autre part en raison d'une substitution accrue du capital au travail en réponse au choc de coût salarial.

Le rapport reprend l'argument selon lequel les multinationales françaises (dont la part est relativement élevée en France) privilégieraient de manière croissante la production hors du territoire à la production en France et à l'exportation, et il pose cette situation comme un fait exogène (comme le faisait la récente étude du CEPII). L'hypothèse élémentaire selon laquelle ce constat résulte tout simplement de la perte de compétitivité du territoire français comme lieu de production n'est pas évoquée.

Le rapport explique que l'écart entre l'évolution des salaires et de la productivité apparu au moment de la crise pourrait être lié à un changement de structure de la main d'œuvre (les qualifiés seraient restés en

poste et les destructions d'emplois se seraient concentrées sur les peu qualifiés), ce qui aurait fait apparaître au niveau macroéconomique une hausse des salaires. C'est plausible mais il n'y a pas de raison que cet effet de structure n'ait pas aussi joué à la hausse sur la productivité. Ce mécanisme devrait donc être neutre sur l'écart entre salaires et productivité. En revanche le rapport évoque à juste titre l'idée que la concentration des allègements de charges sur les emplois de basse qualification a pu orienter la structure du système productif vers une spécialisation moins compétitive.

Nos analyses

Nous proposons une interprétation macroéconomique qui intègre et articule l'ensemble des observations, et qui lève les trois paradoxes apparents des prix, de la productivité et de l'investissement. Cette analyse a été publiée en juin 2019 dans notre 13^e rapport annuel sur la compétitivité française et le lecteur peut s'y référer (Didier et Jessua, 2019).

Le fait majeur est que la part de marché des exportations françaises dans les exportations totales de la zone euro a reculé de 17,9 % du total des exportations de la zone euro en 2000 à 14,3 % en 2018. Elle a donc diminué de 3,6 points. Sur la même période, l'Allemagne a augmenté cette part de 3,2 points (de 27,6 à 30,8 %), l'Espagne est restée quasi stable (hausse de 7,8 à 8,0 %), l'Italie a diminué de 2,6 points (de 13,4 à 10,8 %) et le reste de la zone euro, pris globalement, a augmenté de 2,7 points (de 33,2 à 36,0 %).

Pour donner une idée de ce que représente le recul de 3,6 points des parts de marché françaises, il faut préciser que ce recul s'applique au total des exportations de la zone euro, soit 5 155 milliards d'euros. Chaque point représente donc près de 52 milliards d'euros. La dégradation de notre compétitivité sur les marchés extérieurs a donc un coût macroéconomique considérable. Si la part de marché était restée à son niveau de 2000, le montant des exportations de biens et services de la France serait en 2018 plus élevé de 185 milliards d'euros par rapport à son niveau constaté

Pour ce qui est des causes, il apparaît d'abord que les hausses de coûts et de prix dans les secteurs moins exposés à la concurrence mondiale ont pesé fortement sur les coûts de leurs clients industriels. Les données comptables sur les entreprises montrent en effet une dégradation des marges industrielles, contrepartie d'une forte augmentation du poids des consommations de biens et services achetées par l'industrie aux autres secteurs économiques, beaucoup moins exposés à la concurrence mondiale. Il s'avère que les marges des secteurs exposés ont de ce fait été comprimées et que nombre d'entreprises industrielles ont cessé leur activité. Le nombre des entreprises industrielles a chuté de 40 % en France depuis le début des années 2000. C'est la baisse la plus importante parmi les principales économies de la zone euro. La désindustrialisation française relativement à ses concurrents européens est particulièrement manifeste pour les entreprises industrielles de 250 salariés et plus. La France enregistre la plus forte diminution du nombre d'entreprises manufacturières de moyenne et grande tailles (- 39 %, contre - 23 % en Espagne, - 17 % en Italie et + 2 % en Allemagne). Ces chiffres sont cohérents avec le recul de la valeur ajoutée manufacturière française dans celle de la zone euro (-4,2 points) ainsi qu'avec le recul de 27 % depuis 2000 de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière, le plus fort recul parmi les principales économies de la zone euro (recul de 12 % en moyenne dans la zone euro). La base industrielle française s'est contractée relativement à la zone euro, ce qui a en retour contribué à la baisse des parts de marché des produits français.

En outre, face à la hausse de leurs coûts, les entreprises exposées à la concurrence mondiale ont dû maintenir un rythme élevé de substitution de capital au travail afin de compenser la hausse des coûts par des gains de productivité du travail. En France, le stock de capital productif (en volume) par heure travaillée a augmenté de 46 % dans l'industrie alors qu'il n'a progressé que de 8 % dans l'industrie allemande sur la même période. Ces efforts de productivité ont en grande partie consisté à changer la combinaison productive (plus de capital, moins d'emplois) en raison de l'évolution du coût des facteurs, sans parvenir à améliorer suffisamment l'efficacité productive globale des facteurs. Le taux d'investissement maintenu à un niveau « élevé » reflète cette substitution de capital au travail. Mais il s'agit d'un taux, rapportant l'investissement à une valeur ajoutée en contraction relative, et non du niveau de l'investissement. Les

montants d'investissement de l'industrie ont augmenté plus rapidement de 16 % en Allemagne par rapport à la France depuis 2000.

Les évolutions des années récentes montrent enfin l'efficacité des mesures d'allègements de cotisations sociales des années récentes. Ces mesures ont permis de corriger, au moins partiellement, la dérive des coûts salariaux français dans l'ensemble de l'économie, et d'atténuer progressivement le rythme des pertes de parts de marché. Cependant, la résorption n'est encore que partielle. La stabilisation des parts de marché ne peut donc pas être considérée comme acquise, après dix-huit ans de recul. La bonne conjoncture mondiale de 2017 due à la chute du prix du pétrole de 2015 et 2016 a bénéficié à l'industrie française, mais la désindustrialisation relative n'est pas interrompue.

Nos propositions

Notre conclusion est sans ambiguïté. Si l'on souhaite enrayer la désindustrialisation du territoire français, voire espérer amorcer progressivement une reconquête du terrain perdu, la politique d'allègement des prélèvements obligatoires sur les coûts de production doit être poursuivie durablement. Tout retour en arrière sur les baisses de cotisations sociales sur les salaires serait défavorable à la compétitivité. Il conviendra en outre de veiller à ce que l'évolution des salaires reste en ligne avec les gains de productivité.

Compte tenu de la suppression des cotisations sociales au niveau du SMIC, c'est sans doute désormais davantage sur les impôts de production que des allègements supplémentaires de prélèvements et de coûts devraient être orientés. Le rapport rejoint sur ce point nos préconisations antérieures.

Les impôts de production qui grèvent les prix de revient constituent une charge élevée en France. Ils regroupent plusieurs prélèvements, certains assis sur les salaires, d'autres sur le chiffre d'affaires (la C3S notamment), sur la valeur ajoutée, ou bien sur une valeur plus ou moins représentative de l'actif fixe de l'entreprise (les impôts fonciers). Ils représentent en France près de 10 % de la valeur ajoutée industrielle contre 4 % en Allemagne, soit une surcharge relative de 13 milliards d'euros pour l'industrie française. Ces derniers prélèvements sont pour partie des charges fixes et sont donc particulièrement nocifs pour la compétitivité des entreprises, de même que la C3S qui dissuade la localisation en France de longues chaînes de valeur. L'allègement de ces catégories d'impôts devrait donc être désormais un objectif prioritaire.

On observera enfin que les recommandations de politiques économiques en fin du rapport du CNP ne portent que sur la zone euro de manière agrégée. On peut regretter qu'aucune recommandation spécifique à la France ne soit explicitement développée, Le rapport laisse penser que le problème de la dégradation de la compétitivité française dépend surtout des autres pays (en particulier de l'Allemagne). Nous estimons qu'une politique active et continue de compétitivité pour la France serait bénéfique non seulement pour la croissance et l'emploi en France mais aussi pour la cohérence et la stabilité de la zone euro.

Bibliographie

Compétitivité France Allemagne : le grand écart

Michel Didier et Gilles Koléda, Economica, 2011.

Poids et structure des prélèvements obligatoires sur les entreprises industrielles en France et en Allemagne Rexecode, Document de travail n° 68, mai 2018.

Dépenses publiques : d'où vient l'écart entre la France et l'Allemagne, comment le réduire ? Rexecode, Document de travail n° 69, juin 2018.

La compétitivité française en 2018

Michel Didier et Emmanuel Jessua, Rexecode, Document de travail n° 71, juin 2019. consultable en ligne www.rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Documents-de-travail/La- competitivite-francaise-en-2018-un-espoir-de-stabilisation-mais-l-erosion-industrielle-se- poursuit